



LA BIO-ECONOMIE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FIFC

Éléments de contexte :

Reconnu officiellement depuis 2015 au niveau national (loi de transition énergétique) et européen (paquet économie circulaire), le concept de l'économie circulaire contribue au développement durable des entreprises. Il part du constat que l'économie linéaire qui consiste à «extraire, produire, consommer et jeter» qui prévaut depuis la révolution industrielle a atteint ses limites dans un contexte où les besoins de l'humanité ne cessent de s'accroître tandis que les ressources naturelles déclinent. Dans ce cadre, l'économie circulaire et la bioéconomie offrent des opportunités importantes pour les exploitations agricoles, forestières et l'industrie agroalimentaire. Il s'agit de réduire la pression sur les ressources naturelles, tout en créant des valeurs économiques, sociales et environnementales en tirant la valeur ajoutée maximale des produits et déchets, en relocalisant l'économie et en créant de l'emploi.

Objectifs :

Etre capable d'expliquer les principes et l'intérêt de la bioéconomie et de l'économie circulaire. Comprendre la stratégie mise en œuvre au sein du MAA.

Public concerné :

L'ensemble des agents du MAA

Contenu proposé :

Partie 1 : La bioéconomie :

- Définition et limites de la bioéconomie
- La stratégie de bioéconomie du MAA
- Les enjeux
- Le plan d'action pour accompagner les acteurs vers la transition et la mise de œuvre de la bioéconomie

Partie 2 : L'économie circulaire

- Les origines de l'économie circulaire
- Les différents thèmes de l'économie circulaire
- L'intérêt de l'économie circulaire : visions économiques et sociétales
- Bilan : avantages, faiblesses, opportunités et menaces

Formateurs internes du MAA

Intervenants :

Durée :

1 jour

Nombre de participants maximum :

6 participants

Responsable pédagogique :

Nathalie ESTEBANEZ, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 15.

Responsable administratif :

Mail nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.

Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mail : formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Code RenoiRH formation :

NINAGR0009